

à accorder des licences, à interpréter les lois du mariage, à juger les causes en provenant et à célébrer les mariages. La loi commune anglaise leur a aussi reconnu ce droit.

Le Canon 101 de la loi ecclésiastique dit :

“ No faculty or licence shall be granted for solemnisation of matrimony without publication of banns, by any person exercising any ecclesiastical jurisdiction or claiming any privileges in the right of their churches ; but only by such as have episcopal authority, or the missionary for faculties, vicars general of the archbishop, and bishops *sede plena* or *sede vacante*, the guardian of the spiritualities, or ordinaries exercising of right episcopal jurisdiction in the several jurisdictions respectively.

Burn dit : This power of dispensing is granted to the bishop by statute law too. Viz. the 25, H. 8, c. 21, by which all bishops are allowed to dispense as they were wont to do ; and such dispensations have been granted by bishops, ever since archbishop. *Mepham's* time at least. Johns. 194.

L'auteur déjà cité rapporte plusieurs causes jugées à la Cour de *Nisi prius*, dans le Middlesez, dans la Cour de Chancellerie et dans la Cour des plaidoyers Communs ; et toujours les Cours d'Appel ont décidé que la sentence des cours spirituelles étaient conclusives et ne pouvaient être cassées par les tribunaux civils. Voyez Burn's *eccl. Law*. Vo. mariage, page 494.

Nous verrons plus loin, en examinant nos lois sur cette matière que la loi ecclésiastique a toujours été reçue dans notre Législation.

Nous pouvons déduire de l'essence même de l'Union conjugale, à qui appartient de statuer sur le mariage ; et pour cela nous empruntons le raisonnement de M. Maréchal dans son *Etude religieuse et sociale* sur le mariage :

“ Le mariage envisagé en lui-même appartient au domaine de la famille, de l'individu et de la religion.

1o. En date et en raison, la famille est antérieure à la société civile. Issue de la famille et formée par elle, la société civile ne peut ni l'absorber ni lui enlever ses droits ; autrement il faudrait dire que la plante détruit la racine dont elle provient,